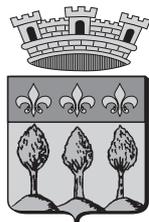


Les Échos

Juin 2009

Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ÉDITO

Le dimanche 7 juin, se déroule l'élection pour le Parlement européen. Le scrutin est ouvert aux électeurs nationaux et aux électeurs originaires de l'un des 27 pays européens inscrits sur les listes électorales. Voter est un devoir qui s'impose à tous. Il est inutile ensuite de se lamenter si on ne donne pas son avis lors d'une consultation de cette importance. Déjouez les pronostics de ceux qui misent sur votre ignorance et votre désintérêt en espérant que vous serez rebutés par la complexité de la procédure et que le nombre pléthorique de listes en présence (24) fera se disperser vos suffrages. Votez! et ne les laissez pas s'occuper seuls de votre avenir, en leur remettant un chèque en blanc. Votez! et si besoin, pensez à la procuration. N'oubliez pas que ce scrutin ne comporte qu'un seul tour et qu'il sera clos à 18h.

Dans cette perspective, **samedi 30 mai**, l'association « Pais nostre » organise à Laure, un événement citoyen très important. Tout d'abord, dès 14h, une réunion publique se tiendra chez Jean-Baptiste Labadie au cours de laquelle s'exprimeront les principales têtes de liste candidates aux élections européennes du 7 juin dans notre région « Grand sud-ouest ». C'est là un grand moment de démocratie. Il serait bon qu'un public nombreux soit au rendez-vous.

Le soir, à 21h au foyer municipal, cette association proposera une pièce de théâtre.

Jean Loubat

Le Printemps de Laure

Les 9 et 10 mai derniers, notre commune a vécu un événement éminemment sympathique. Les producteurs lauranais, coopérateurs et particuliers, ont organisé ensemble, une manifestation destinée à faire connaître et apprécier leurs produits. Des caveaux étaient organisés tout au long de la Grand rue et de la rue de la Mairie dans lesquels les visiteurs pouvaient lier connaissance avec les hommes et déguster leurs vins. Ces rencontres furent très instructives et pleines d'imprévus.

Le concours de dessin destiné aux enfants a été remporté par le jeune Quentin Raggini. Quant à Gaétan Amouroux, de Saint Frichoux, son remarquable dessin a servi d'affiche à la manifestation. Bon sang ne saurait mentir!

Le soir, au foyer municipal, après que Baptiste

Soum a accompagné l'apéritif de son accordéon, c'est au son de la musique du groupe de l'ami Jean-Luc, que l'aligot de l'Aubrac fut apprécié de tous. Cette journée et celle du lendemain, organisée par le Patrimoine lauranais, ont connu un vif succès et méritent d'être renouvelées à l'avenir. Merci au comité des fêtes toujours présent à la manœuvre, aux sympathiques élèves du lycée Charles-Cros et leurs professeurs qui ont assuré le service toute la journée ainsi qu'à la chorale Aubade qui donna un récital place Etienne Moulinié sous la direction de Karla Doyen.

Un grand bravo aux organisateurs de cette sympathique manifestation qui ont su contrecarrer les caprices d'une météo particulièrement désagréable. Nous leur adressons tous nos plus vifs encouragements. À l'an prochain!...

Les jeunes Lauranais se distinguent

Une nouvelle extraordinaire : vous le savez, nos écoliers rédigent leur journal, « Le Petit Lauranais Illustré » (le PLI) que vous pouvez acheter auprès de la coopérative scolaire. Régulièrement, leur travail est primé au niveau du département et même au niveau régional. Cette année, les objectifs sont dépassés. Non seulement, ils se classent premiers dans le département et dans la région mais ils sont dans **les trois premiers** au niveau national. Le 20 juin, une délégation de la classe de CM2 accompagnera leur maîtresse Marie Soler à la Cité des Sciences et de l'Industrie, Porte de La Villette à Paris, pour recevoir le prix. Le compte-rendu de

ce voyage sera dans le prochain PLI. Cette récompense honore notre commune. Les maîtres, les élèves et leurs parents seront reçus le 23 juin par le Conseil municipal.

Quant aux jeunes sapeurs pompiers, comme à leur habitude, ils ont trusté les récompenses lors de la finale régionale du parcours sportif qui se tenait le 16 mai à Antibes. Cinq jeunes lauranais se sont qualifiés pour la finale nationale et défendront nos couleurs. Un grand bravo à tous, sans omettre leurs entraîneurs. Félicitations à Serge Munoz, chef du Centre de secours et à son équipe rapprochée.

Fleurissement

Comme chaque année à pareille époque, les services municipaux garnissent les jardinières disposées dans nos rues et sur nos places, dans le but d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. Il faut croire que cela a le don de déclencher chez

certaines une réaction inattendue : ils saccagent les plantations, arrachent les fleurs...

Une surveillance étroite est organisée et que les témoins de tels actes continuent d'en désigner les auteurs.

Remise du Livret Citoyen

Vendredi 29 mai, 18h30, les nouveaux jeunes électeurs et leurs proches seront reçus en mairie.

Au cours de cette réception, un livret du citoyen et leur carte d'électeur leur sera remise.

PROMOTIONS DU TERRITOIRE

Elle se fait à travers la vente de sets de table au prix de 3 €, représentant Laure et son lac et d'un magnifique livre sur la flore de notre garrigue, réalisé par le Patrimoine Lauranais et par Marie Masia en particulier (prix 12 €); on peut se procurer ces 2 articles au 04 68 78 12 74.

L'assemblée générale du Patrimoine Lauranais aura lieu jeudi 4 juin à 20h30 au foyer.

PLAN CANICULE ET CATASTROPHES NATURELLES

Les personnes âgées ou handicapées... Les personnes vulnérables car fatiguées, seules ou isolées... sont priées de se faire connaître auprès de la Mairie, en se munissant du numéro de téléphone de leurs proches :

- soit en se rendant au secrétariat
- ou en téléphonant au : 04 68 78 12 19.

VIGILANCE

Vous avez des voisins en situation de vulnérabilité ? Merci de nous aider à prendre soin d'eux, en étant attentif à tous changements d'habitudes (pas de promenade quotidienne, volets clos...). Prévenez la Mairie si vous l'estimez nécessaire.

VIEUX TÉLÉPHONES

Surtout ne vous débarrassez pas de vos anciens téléphones à cadran !

En cas de coupure d'électricité (comme lors des inondations ou de la tempête) vous ne pourrez plus recharger votre portable, il vous suffira de rebrancher à votre prise téléphonique habituelle votre vieux téléphone afin de joindre les secours, la Mairie ou vos proches...

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Halte aux déjections canines qui souillent notre village !

Halte à l'incivisme et à l'irrespect à l'égard de vos voisins !

Halte aux comportements désinvoltes de certains propriétaires de chiens qui privilégient leur bien-être à celui de leur animal et de leurs concitoyens !

Soyez responsables de l'éducation de votre animal et de son comportement !

Pour le bien-être de tous :

- Habituez-le à deux promenades quotidiennes.
- La campagne est à votre porte : faites-en profiter votre chien.
- Aménagez, chez vous, un coin sanitaire et accoutumez-y votre animal de compagnie.
- Ayez toujours sur vous des sachets plastiques afin de ramasser les excréments.

Notre village est votre village ; sa propreté est l'affaire de tous.

BIBLIOTHÈQUE - URGENT

Le Biblobus passera mi-juin ; merci de rapporter à la bibliothèque les livres appartenant à la B.D.A.

COLLECTE SELECTIVE

Carton rouge, carton jaune : En cas d'erreur de tri minimum de vos ordures ménagères, un carton jaune sera déposé dans votre boîte aux lettres ; il vous informera que vous vous êtes trompé dans le tri. Si l'erreur est plus importante un carton rouge sera collé sur le sac, et vous devrez retrier vos déchets.

Nous vous rappelons que des colonnes pour récupérer le verre se trouvent avenue de la Montagne noire, lotissement La Garrigue, lotissement Le Moulin, à côté du foyer, à côté de la maison des associations...

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Vous êtes nombreux à ne pas savoir que faire de vos objets ménagers hors d'usage. Sachez qu'une loi oblige le professionnel à reprendre votre appareil usagé lors de l'achat d'un neuf. Les déposer avec les poubelles n'est pas la solution ! Vous pouvez les amener à la déchèterie. Si vous n'en avez pas la possibilité appelez la mairie.

PRÊT DU FOYER ET DU MOBILIER MUNICIPAL

(tables chaises) : se renseigner auprès d'Edouard Diouf à la mairie.

Le foyer se refait une beauté : du 3 au 31 août, il sera indisponible, pour cause de réfection du sol.

CHATS ERRANTS

D'adorables chats castrés et opérées, sans maîtres, vous attendent, sinon...

VISITE DE L'ÉVÊQUE

Monseigneur Alain Planet évêque de Carcassonne sera à Laure le 14 juin où il célébrera une messe à 10h30.

RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 30 avril, le Conseil municipal avait invité la population à assister à une réunion publique traitant de la situation financière de la commune et des choix arrêtés par les élus en matière budgétaire.

L'assistance a apprécié l'exposé d'Emile Raggini, l'adjoint aux finances qui a réalisé l'exploit de rendre simple et compréhensible un sujet aussi complexe. L'expérience devrait être renouvelée, devant le succès rencontré.

ANIMATIONS

La fête locale est la première animation de l'été. Elle se déroulera les 19, 20 et 21 juin. Le comité des fêtes a concocté un programme qui devrait satisfaire le plus grand nombre.

SAMEDI 30 MAI 21 h AU FOYER

Soirée théâtre « roues libres entre 2 mers et 3 montagnes » par la compagnie Le Chariot et la Loue. (entrée 8 euros).

DIMANCHE 14 JUIN

Vide grenier de l'école.

19-20-21 JUIN : FÊTE LOCALE

Au programme :

– Vendredi soir à 20h : grillade au bord du lac, animation, puis bal au village avec Acropole à 22 h.

– Samedi soir à 18h30 : apéro-tapas, bandas, puis bal avec Calysta place du Ravelin – Dimanche après-midi, jeux pour les enfants au bord du lac, apéritif dansant, repas champêtre au Ravelin, suivi d'un bal avec l'orchestre Patricia Feinder.

MARDI 23 JUIN

À l'occasion du prix reçu à Paris, réception des enfants et des institutrices de l'école par le Conseil Municipal et apéro « Enfants » au foyer.

MERCREDI 24 JUIN

Fête de la Saint Jean au bord du lac.

MERCREDI 8 JUILLET

Randonnée à la pleine lune dans les capitelles.

LUNDI 13 JUILLET

Feux d'artifice sur le lac.

MARDI 21 JUILLET

Fête du patrimoine.

25 ET 26 JUILLET

Fête du vélo.

DIMANCHE 2 AOÛT

Repas des chasseurs au bord du lac.

MERCREDI 5 AOÛT

Randonnée dans les capitelles à la pleine lune.

...Et sous toutes réserves, des concours de pétanques suivi de grillades seront organisés tous les vendredis soirs.

Le prochain bulletin vous indiquera le calendrier des animations estivales. Ces deux mois seront denses en manifestations festives et culturelles. La population ne devrait avoir que l'embarras du choix.

Que les associations organisatrices en soient félicitées.